

Image not found or type unknown



J'ai ete liscensier abusivement que dois je faire ??

Par **Bernard972**, le **15/05/2008** à **22:56**

Bonjour,

Je travaillais dans l'entreprise Servair après 5 ans de C.D. I j'ai été licencié sans aucune raison on ma accuser de ne pas faire une tâches alors que nos fesions toujours cette tâches a 2 nous revendiquions tous l'ensemble des magasinier notre intitulé cariste magasinier. pourriez vous me dire quoi faire ??? j'ai déjà prit 1 avocat qui a negosier a l'amiable pour un réintégration mes le boss ne veux pas. le procès partira au prud'homme le juge peut-il demande ma réintégration ?